

Associé national (1809)

Antoine-Jean-Baptiste-Didier Challan (1754-1831), « législateur à Metz » a été membre du Conseil des Cinq-Cents à la fin du Directoire (16 avril 1798-26 décembre 1799). Né à Meulan le 19 décembre 1754, ayant fait carrière dans la magistrature, il y représentait la Seine-et-Oise et s'inscrivait parmi les partisans de Bonaparte. Il a été par la suite membre du Tribunat, puis du Corps législatif de 1807 à 1814. Il s'était particulièrement intéressé à l'agriculture. Il avait été membre et vice-secrétaire de la Société centrale et royale d'agriculture, puis membre de la Société d'agriculture de Paris et auteur en 1802 devant cette société d'un rapport sur le perfectionnement de la charrue. Il était un partisan déterminé de Napoléon, qui l'a fait chevalier le 20 avril 1808. Mais, devenu député en 1814, il a été anobli par Louis XVIII, auquel il s'était rallié. Dans un opuscule intitulé *Du rétablissement de l'ordre en France* (1815), il précise en sous-titre que ce rétablissement « ne peut s'opérer sans une certaine confiance dans le roi et sa famille, il ne peut se maintenir sans l'exacte observation de la Charte constitutionnelle ». Non réélu en 1816, il est rentré dans la vie privée et s'est entièrement consacré à des questions d'instruction primaire et d'agriculture. Les derniers travaux qu'il a envoyés à l'académie, peu avant sa mort, sont relatifs à la possibilité de faire lire les aveugles et à la culture de la pomme de terre. Officier de la Légion d'honneur le 19 octobre 1814. Il est décédé à Paris le 31 mars 1831. Nous ignorons pourquoi il se trouvait à Metz au moment de son admission. [Jean-Claude Bonnefont]